

Laïcs, Famille, Vie : un nouveau dicastère

Author : Vini Ganimara

Categories : [Actes du Pape](#), [Dicastères](#), [En Une](#), [Osservatore Vaticano](#)

Date : 23 octobre 2015



Au début de la séance plénière d'hier après-midi du Synode sur la famille, le pape François a confirmé une rumeur que j'avais signalée le [9 septembre dernier](#), à savoir la constitution d'un nouveau dicastère, dont le nom n'a pas été précisé, et qui regroupera tout ce qui touche aux laïcs, à la famille et à la vie. Voici ce que le pape a déclaré dans l'aula synodale :

« J'ai décidé de constituer un nouveau dicastère dont la compétence s'étendra aux laïcs, à la famille et à la vie, qui remplacera le Conseil pontifical pour les laïcs et le Conseil pontifical pour la famille. L'Académie pontificale pour la vie se joindra à ce nouveau dicastère. À cette fin, j'ai constitué une commission spéciale qui va préparer un texte définissant canoniquement les compétences de ce nouveau dicastère. Ce texte sera soumis à la discussion du Conseil des cardinaux [le C9] lors de sa prochaine réunion en décembre ».

Le pape a donc pris en compte une suggestion déjà proposée par le Conseil des cardinaux en vue de la réforme de la Curie. Toutefois, l'articulation de l'Académie pontificale pour la vie –

qui n'est pas un dicastère et comporte des membres non catholiques voire même sans religion – dans ce nouveau dicastère n'est pas claire : elle ne fusionnera certainement pas comme les deux Conseils précités, mais sera sans doute “associée” dans des conditions particulières que nous ne connaissons donc qu'en décembre prochain.

Vini Ganimara